



L'an dernier, plus de 2500 Erythréens ont obtenu l'asile en Suisse. Keystone

11/09/2012

## Le calvaire des conscrits

**asile • Les Erythréens fuient en masse un «service national» qui fait d'eux des esclaves du régime. En Suisse, leur statut de réfugié est menacé.**

Leur pays étouffe depuis deux décennies sous le joug d'une dictature militaire. Pourtant, les Erythréens qui tentent d'échapper à leur enrôlement dans une armée tentaculaire risquent de ne plus être reconnus comme réfugiés en Suisse. Les effets de la révision de la loi sur l'asile, qui sera à nouveau débattue aujourd'hui au Conseil des Etats, sont toutefois controversés (lire ci-après).

Auteur d'un ouvrage consacré à ce peuple\*, le journaliste français Léonard Vincent donnait la semaine dernière une conférence au Centre social protestant (CSP) à Genève. Selon lui, un cinquième environ de la population érythréenne, soit un million de personnes, a quitté le pays depuis 2004. Cette diaspora est constituée majoritairement de personnes qui le fuient.

### «Un régime malade»

L'Etat érythréen se définit par un système de parti unique: le Front populaire pour la démocratie et la justice. «L'autoritarisme actuel s'enracine dans une gouvernance de guérilla. Il était explicite et même souhaité dès l'indépendance en 1993, mais il s'est fortement accentué à la suite du conflit avec l'Ethiopie, en 2001», explique le chercheur en anthropologie à l'Université de Neuchâtel, David Bozzini, qui a vécu et travaillé en Erythrée.

Peu à peu, l'Etat a pris le contrôle sur l'ensemble des activités. Il a notamment procédé à la fermeture des entreprises privées rivales de celles du parti. Le chercheur donne l'exemple du secteur de la construction. «En 2006, les ingénieurs indépendants ont été emprisonnés et leurs entreprises fermées.» Dès lors, tous les travailleurs

de ce secteur y sont employés par l'Etat, via leur enrôlement dans le service national.

## Un service inhumain

A la suite de l'indépendance, la loi avait instauré un service militaire de 18 mois. Passé ce délai, les conscrits devenaient réservistes. Depuis la guerre avec l'Ethiopie, ils n'ont plus été démobilisés. Le service est dû à partir de 17 ans et, désormais, sans limite de temps.

La rudesse et la cruauté de ce service national en font un système institutionnalisé d'atteinte aux droits humains. Denise Graf, coordinatrice réfugiés à Amnesty International, rapporte le témoignage d'un jeune homme qui s'est enfui, terrorisé par la disparition d'un frère et le décès de l'autre durant leur service. En Erythrée, les déserteurs risquent la mort. Le simple fait de quitter le pays sans autorisation est considéré par l'Etat comme une trahison passible d'emprisonnement et de torture. La diaspora n'est cependant pas composée uniquement d'«ennemis» du régime. Lors du débat organisé par le CSP, des jeunes ont nié les violations des droits humains en Erythrée. Selon eux, leurs compatriotes ont pris le chemin de l'exil pour des motifs économiques. Dans l'imaginaire de ces jeunes, «supporter le gouvernement c'est maintenir en vie la nation érythréenne», analyse David Bozzini. Ils sont «les jeunes du parti, politiquement engagés, mais mus par une «raison identitaire».

\* «Les Erythréens», Editions Rivages, 2012.

## Gros point d'interrogation

MICHAËL RODRIGUEZ

Qu'advient-il des déserteurs érythréens avec la révision de la loi sur l'asile? La question est des plus controversées à Berne, où les parlementaires semblent y perdre leur latin.

A première vue, l'affaire est claire: les déserteurs ne seront plus reconnus comme réfugiés. Le Conseil national a adopté en juin une formulation encore plus dure que celle du gouvernement; le Conseil des Etats dira aujourd'hui s'il accepte de s'y rallier.

**Ce tour de vis pourrait** toutefois demeurer sans effet sur la situation des déserteurs érythréens. A la tribune du National, la ministre Simonetta Sommaruga a affirmé qu'ils continueraient à obtenir l'asile, car ils sont considérés comme des ennemis de l'Etat dans leur pays d'origine. Ironie de l'histoire: le durcissement visait précisément les Erythréens.

Alors qu'il était conseiller fédéral, Christoph Blocher avait proposé cette réforme afin de damer le pion aux juges. Depuis fin 2005, la jurisprudence fédérale oblige Berne à reconnaître les déserteurs érythréens comme réfugiés. L'an dernier, plus de 2500 Erythréens ont obtenu l'asile en Suisse.

«Le Tribunal administratif fédéral devra se conformer à la nouvelle loi», lance Heinz Brand, conseiller national UDC et membre de la Commission des institutions politiques. Les Erythréens ne peuvent toutefois pas être renvoyés. Ils recevront donc l'admission provisoire, un statut plus précaire que celui de réfugié.

Sa collègue Ruth Humbel (pdc/AG) est du même avis. «Mme Sommaruga devrait dire les choses telles qu'elles sont. De telles demi-vérités sont mauvaises pour la confiance dans les institutions.» Plus nuancé, Alain Ribaux (plr/NE) admet que la nouvelle disposition sera difficilement applicable dans le cas de l'Erythrée. Du coup, a-t-elle encore une raison d'être? «La nouvelle loi ne sert pas seulement à dissuader les requérants qui ne répondent pas aux critères de l'asile, elle est aussi destinée à rassurer la population», justifie le conseiller national.

**Pour le Conseil fédéral**, la jurisprudence actuelle continuera à s'appliquer «car la Suisse reste tenue de respecter la Convention sur les réfugiés.» Juriste à Amnesty, Denise Graf n'est pas complètement rassurée. L'ODM pourrait tenter de s'engouffrer dans la brèche en recalant les déserteurs qui ne font pas valoir explicitement des risques de persécution. «Nous avons une certaine garantie tant que Mme Sommaruga est là, estime Denise Graf. Mais après?» |

## «On appelait ça l'hélicoptère»

Hani\*, 23 ans, est arrivé en Suisse à 18 ans, où il a obtenu un permis B en huit mois. En 2006, le jeune garçon est un bon élève. Il reçoit comme une catastrophe une missive de l'Etat lui signifiant la fin de sa scolarité: à 17 ans, il est enrôlé dans l'armée. Commencent alors trois mois d'entraînement infernaux. Pas de permission, des nuits de quatre heures. Les coups, dormir attaché ou marcher des kilomètres avec des charges sont l'usage. Des camarades sont morts sur des terrains minés, relate-t-il.

Les punitions relèvent de la torture. Le réfugié explique avoir dû remplir durant des heures un seau percé tout en étant battu. Ces tortures sont motivées par le moindre refus d'obéir ou un état de santé défaillant. Hani a ainsi passé une demi-journée lié par les jambes et les bras dans le dos, suspendu à un arbre. «On appelait ça l'hélicoptère.» Certains se sont suicidés, lui n'y a jamais songé.

Hani est ensuite recruté dans un service de sécurité qui pratique des arrestations arbitraires et violentes. N'ayant pas obtenu de permission, il quitte tout de même le service pour rejoindre sa mère malade. Elle l'implore de fuir le pays, mais lui se cache. Arrêté, il est conduit dans un camp à ciel ouvert. Les détenus y sont parqués, «pire que des animaux».

Durant six mois, il ne mange que du pain, boire est limité, l'accès aux toilettes est de cinq minutes par jour, la malaria est galopante. Quand l'un tente de fuir, la bastonnade ou les coups de feu s'abattent sur tous. «On n'avait jamais de chaussures pour empêcher les évasions.» Hani est certain de mourir.

Ses larmes interrompent son récit, mais il continue «pour ceux qui ont vécu pire que moi». Un jour, alors que les détenus travaillent hors du camp, Hani s'évade. Il parvient à traverser le pays à pied vers l'ouest. A la frontière soudanaise, il rencontre deux fugitifs. Le groupe est repéré par les gardes-frontières. Les tirs sont si intenses que «de nuit, c'est devenu le jour». Hani n'a jamais revu ses compagnons. Durant deux jours, il s'est regardé le corps, incrédule de ne pas avoir été touché.

Arrêté au Soudan, une camarade d'infortune –violée plusieurs fois durant sa fuite– lui paie une caution. Dès lors, sa trajectoire est «chanceuse». Hani passe en Libye, puis trois jours de bateau jusqu'en Italie... «Je ne retournerai jamais en Afrique», conclut-il. SN

\*Prénom d'emprunt.

**sophie nedjar**

Le Courier